



Bourses nationales des lycéens 2022-2023

Rappel :

La 1ère campagne se termine le 6 juillet 2022.

Il y aura une deuxième période du 1er septembre au 20 octobre 2022.

Parents, n'attendez pas. C'est le moment. "Pa lésé two ta maré zot".

Votre enfant **NON BOURSIER** peut bénéficier d'une bourse de lycée selon le barème d'attribution en vigueur (*cf. Annexe1*).

Les demandes de bourses s'effectuent

1 - en ligne simple et efficace en vous connectant à votre compte EduConnect [cliquez ici](#)

ou

2 - Vous pouvez télécharger le **Formulaire** de demande de bourses nationales de lycée pour l'année 2022-2023 en [cliquant ici](#)

[Ce dossier devra être déposé au secrétariat de gestion du lycée](#)

La gestionnaire des bourses pourra vous accompagner dans vos démarches.

Contact : Tél : 0590.81.14.28 email : pascal.boursarie@ac-guadeloupe.fr

Vous pourrez tester votre éligibilité. [Cliquez ici](#)